

Ville de Monthey
Chancellerie
Pl. de l'Hôtel-de-Ville 2 / CP 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 75 11 / F. 024 475 77 99
administration@monthey.ch / www.monthey.ch

Demande d'autorisation d'exploiter un établissement public

Mise à l'enquête publique

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la commune de Monthey porte à la connaissance du public que M. Johann DE SIEBENTHAL, domicilié à Vouvry, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter la discothèque-bar mentionnée ci-après, au sens de la loi précitée, soit :

Locaux et emplacements	:	discothèque-bar, sis sur la parcelle N° 4604, folio 33, au lieu-dit "Ilettes"
Adresse	:	Rte de Pré-Bérard 1
Enseigne	:	"LE DEPOT"
Prestations	:	service de snack et boissons, avec ou sans alcool, à consommer sur place, lié à une discothèque-bar
Heures d'ouverture et de fermeture	:	Lundi au dimanche : 17 h.00 à 04 h.00
Début de l'activité	:	dès autorisation

Les personnes, qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser, par écrit, à la commune, dans les 30 jours dès la publication au Bulletin Officiel, soit jusqu'au 10 avril 2017.

Monthey, le 10 mars 2017

L'Administration communale